

Données concernant le versement de la prestation de libre passage

Nom, prénom Etat civil

Date de naissance Date de sortie

Merci de cocher la solution à appliquer :

J'ai un nouvel employeur :
Veuillez indiquer ci-dessous les coordonnées de l'institution de prévoyance

Je n'ai pas de nouvel employeur :
(cessation d'activité, chômage, conditions d'affiliation plus remplies, etc.)
Veuillez ouvrir un compte ou une police de libre passage et nous indiquer ci-dessous les coordonnées

Je suis toujours au service mon employeur mais les conditions d'affiliation ne sont plus remplies.

Je ne demande pas le versement de la prestation de libre passage et demeure dans la caisse au même titre qu'un assuré au bénéfice d'un congé (cf. articles 7.9 et 3.8 du règlement).
 A cet effet, je souhaite maintenir la couverture risque et reste dans l'attente de votre facture pour l'encaissement des cotisations (3% du dernier salaire assuré). Voir conditions dans notice « sortie ».

Versement en espèces : les conditions pour un versement en espèces sont remplies.

- Ma prestation de libre passage est inférieure à la cotisation annuelle.
- Je quitte définitivement la Suisse (*Joindre une attestation du contrôle des habitants mentionnant le départ ainsi que le pays d'établissement*).
En cas de départ pour un pays membre de l'UE, de l'AELE (sauf Liechtenstein) les clauses suivantes s'appliquent :
- seule la partie surobligatoire peut être versée en espèces
 - la partie obligatoire (chiffre 4 du décompte) doit être versée sur un compte ou une police de libre passage (*joindre formulaire d'ouverture*)
- J'exerce une activité lucrative indépendante à titre principal. Adressez-vous à la Caisse et/ou consultez le formulaire spécifique « versement en espèces pour activité indépendante » disponible sur notre site.

La signature des personnes mariées (*ou en partenariat enregistré) doit être impérativement légalisée par l'Autorité communale ou par un notaire. Pour toutes les autres personnes (célibataires, divorcées, veuves), merci de joindre à ce document un certificat d'état civil récent. Uniquement pour les demandes de versement en espèces.

Signature du conjoint (uniquement personnes mariées*)

Légalisation des signatures (uniquement personnes mariées*)

Nom, adresse et coordonnées bancaires de la nouvelle institution de prévoyance ou compte/police de libre passage (joindre formulaire de transfert de la nouvelle caisse ou attestation compte de libre passage et/ou BVR)

.....
.....

Banque, No IBAN (pour le versement en espèces, joindre relevé d'identité bancaire)

.....

Lieu et date

Signature de l'assuré

Par sa signature, l'assuré atteste être en pleine possession de sa capacité de travail